



COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la labellisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Agly par le Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée le 31 mars 2023, le SMBVA organise une cérémonie :

À cette occasion,

Monsieur Thierry BONNIER, Préfet des Pyrénées-Orientales,

Madame Eliane JARYCKI, Conseillère régionale (à confirmer) représentant la Région Occitanie,

Madame Hermeline MALHERBE, Présidente (à confirmer) du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Monsieur Hervé BARO, 1er Vice-Président (à confirmer) du Conseil Départemental de l'Aude

Et

Monsieur Théophile MARTINEZ, Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly et Vice-Président de Perpignan Méditerranée Métropole,

Signent la convention du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Agly :

Vendredi 13 octobre 2023 à 14h
À la Médiathèque de l'Etang
2 chemin du Boutou
66510 St Hippolyte



Cofinancé par
l'Union européenne



Le PAPI Agly, aboutissement et point de départ

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations de l'Agly (PAPI) est l'aboutissement d'un travail partenarial de longue haleine initié en 2015. Le programme d'études préalables mené de 2017 à 2021 a permis de produire les connaissances indispensables à l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel et financièrement viable. Consultation, concertation et diagnostics ont permis de mieux définir les besoins et d'anticiper l'adaptation de notre territoire au risque inondation. Le PAPI Agly 2023-2028 permettra la mise en œuvre et le financement de 41 actions pour un montant de 37 770 000 € financé à près de 80% par les partenaires du projet.

Le PAPI Agly, un travail partenarial

Le SMBVA, porteur du PAPI, a pu s'appuyer sur les élus et techniciens des partenaires du projet (Etat, Région Occitanie, Europe, Départements 66 et 11) et des membres du SMBVA (Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole et Communautés de Communes Corbières Salanque Méditerranée, Agly Fenouillèdes, Pyrénées Audoises, Région Lézignanaise Corbières Minervois et Limouxin). Cette synergie tout au long de l'élaboration du programme d'actions a été essentielle à la réussite de cette démarche.

Le PAPI Agly, bras armé de la prévention des inondations

Ce PAPI vient en complément de la politique globale de gestion des milieux aquatiques menée par le SMBVA dans le cadre du Contrat de bassin versant 2022-2024 et du futur Contrat de rivière. Il s'appuiera sur 5 orientations stratégiques afin de rendre le bassin versant de l'Agly moins vulnérable et plus résilient face au risque inondation :

1. Sécuriser les digues de l'Agly maritime face au risque de rupture
2. Actionner tous les leviers disponibles pour la prévention des inondations (mémoire et culture du risque, surveillance des cours d'eau, gestion de crise, prise en compte dans l'aménagement et l'urbanisme)
3. Réduire la vulnérabilité des enjeux en zone inondable
4. Gérer le risque à l'échelle du bassin versant sans oublier le secteur amont
5. Anticiper et préparer le futur PAPI 2

5e Atelier Inondation



A la suite de la cérémonie de signature, plusieurs intervenants répondront à vos questions concernant la mise en œuvre de l'action « Agly à l'abri » qui a pour objectif de proposer aux administrés du bassin versant des diagnostics gratuits d'exposition au risque inondation de leurs logements ainsi que des travaux d'adaptation financés jusqu'à 100%. Cet Atelier s'adresse aussi bien aux élus qu'aux techniciens et s'inscrit dans le cadre de la journée nationale "Tous résilients face aux risques" qui se tient chaque année le 13 octobre.

